

La chapelle de Saint-Etienne d'Issensac

La première mention de la chapelle date de 1080. Ancienne église paroissiale qui desservait une dizaine de mas alentour. Dominant l'Hérault, dans un décor sauvage, elle forme un bel ensemble, avec l'enclos du cimetière, les vestiges du prieuré et une construction qui aurait servi de lieu d'accueil pour les pèlerins. Elle a été classée Monument Historique en 1945.

Le pont de Saint-Etienne d'Issensac

C'est un pont de pierre de la fin du XIV^{ème} siècle. Il permettait le passage des pèlerins vers Saint-Guilhem, étape sur le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle. Il a été construit en dos d'âne et a conservé trois des cinq arches d'origine. Il est classé Monument Historique depuis 1948.

St Etienne d'Issensac, sur un site naturel exceptionnel classé



Grand Site de France Les Gorges de l'Hérault

"Grand Site de France" est un label décerné par le Ministère de la Transition écologique et solidaire, qui vise à promouvoir la bonne conservation, la gestion durable et la mise en valeur des sites classés français de grande notoriété et de très forte fréquentation. En France, il en existe une vingtaine.

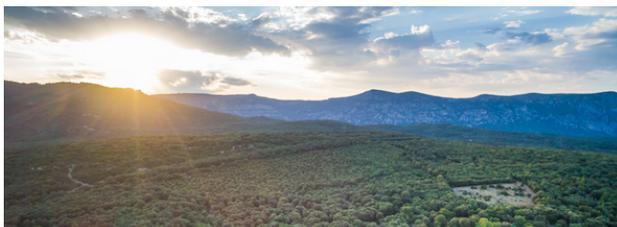
Natura 2000

Pour contrer l'érosion de la biodiversité, l'Union Européenne a mis en place le programme Natura 2000. Il s'agit d'un réseau de sites naturels européens, identifiés pour la fragilité ou la rareté de leurs espèces et habitats. L'objectif est simple : concilier préservation de la nature et activités socio-économiques.

Des espèces et des habitats



Cette richesse naturelle est composée d'espèces vivantes à fort enjeux écologiques (scarabée rhinocéros, chauve-souris, papillon citron). Vous trouverez aussi une flore caractéristique du site à travers le buis et la saponaire aux abords du fleuve Hérault.



Contribue à la préservation de ce site !

En appliquant des règles faciles, tu preserves le site



Je stationne sur le parking dédié

Un parking est à votre disposition afin d'éviter le stationnement sauvage dégradant les milieux naturels

Je profite du snack pour me restaurer

Si je fais un feu, je risque de créer un incendie, impacter la qualité de l'air et détruire les habitats à préserver

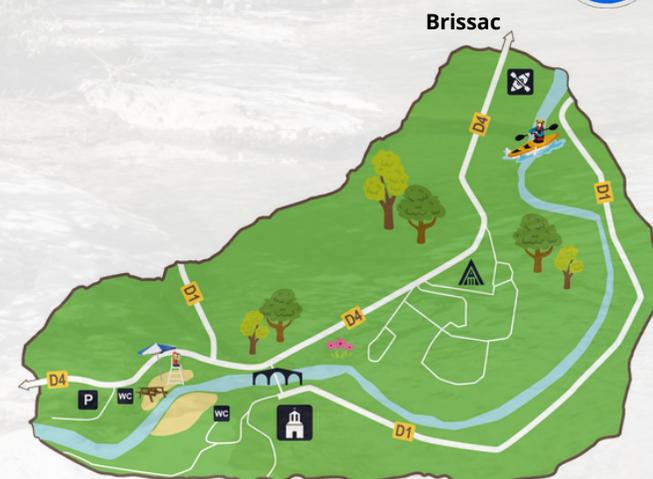


Je jette mes déchets dans l'une des poubelles du site

Les plastiques non ramassés entraînent la dégradation du milieu et de la vie sauvage : par ingestion, enchevêtrement ou exposition aux produits chimiques contenus dans le matériau

Je tiens mon chien en laisse

J'évite que mon chien dérange la faune et la flore environnante en le tenant en laisse



Brissac et le site de Saint Etienne d'Issensac

A Proximité de la vallée de l'Hérault, au pied de la Séranne, le village de Brissac est considéré dans la région, comme un îlot de verdure au milieu de la garrigue. Son parc, aux arbres majestueux est traversé par l'Avèze, rivière alimentée par « cent sources » ; il est un lieu de promenade très agréable. Dominant le village, le château et la statue de Notre Dame du Suc sont les symboles de l'Histoire de Brissac.

À quelques kilomètres du village, vous découvrez au coeur du site classé et en zone Natura 2000 « Gorges de l'Hérault » et "Hautes Garrigues du Montpelliérains", le surprenant et sauvage site de Saint Etienne d'Issensac.



Règlement du site :

Un parking se situe à proximité du site (laissez vous guider en suivant les panneaux).

Une aire de baignade surveillée est ouverte du 09 juillet au 28 août de 11h30 à 18h30. La surveillance est assurée par des maîtres nageurs sauveteurs du SDIS34.

- Les feux, les barbecues et le camping sont strictement interdits sur le site ;
- Pour votre sécurité, il est interdit de sauter du pont ;
- Des conteneurs à poubelles ont été disposés sur l'ensemble du site ;
- Merci de respecter la nature ;
- Les chiens sont acceptés uniquement tenus en laisse.

Des écogardes sont en permanence sur le site pour vous guider et améliorer la qualité de votre visite sur le site. Merci de leur réserver un accueil chaleureux.

Informations pratiques

Accès

De Ganges prendre la D4, traverser Cazilhac puis Brissac, continuez sur la D4 en direction du Causse de la Selle.

De Saint Bauzille de Putois prendre la D108 en direction de Brissac puis la D4 en direction du Causse de la Selle.

Contacts

Communauté de communes des Cévennes Gangeoises et Suménoises
26 avenue Pasteur 34190 Ganges
tel 04 67 73 78 60

Office de Tourisme Cévennes Méditerranée
Avenue du Mont Aigoual 34190 Ganges
tel 04 67 73 00 56
www.ot-cevennes.com

Secours

Poste de secours sur la plage ouvert tous les jours de 11h30 à 18h30

Numéro d'urgence : 18



Bienvenue

A Saint-Etienne d'Issensac

Baignade surveillée sur l'Hérault

